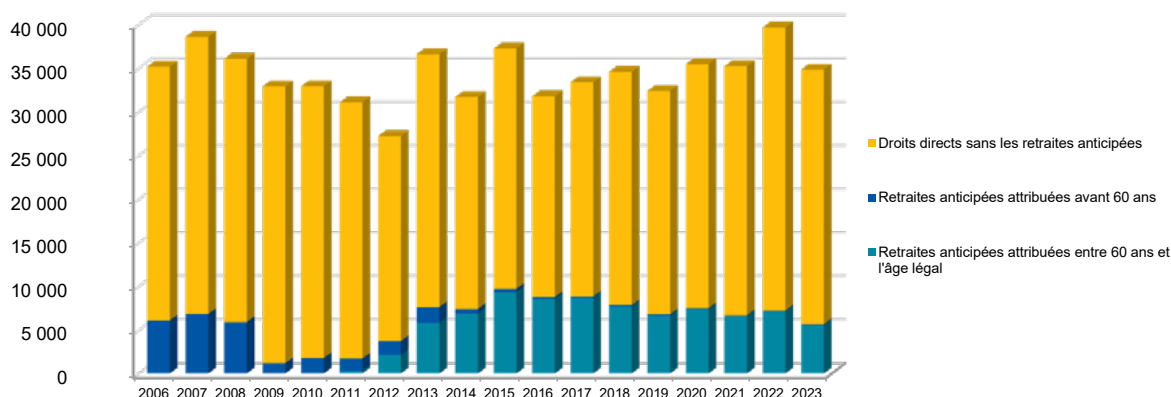


Retraités résidant en Carsat Aquitaine			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	18 235	27 834	46 069
Droits directs (retraites personnelles)	16 504	18 330	34 834
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 731	9 504	11 235
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 455	2 000	3 455

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006

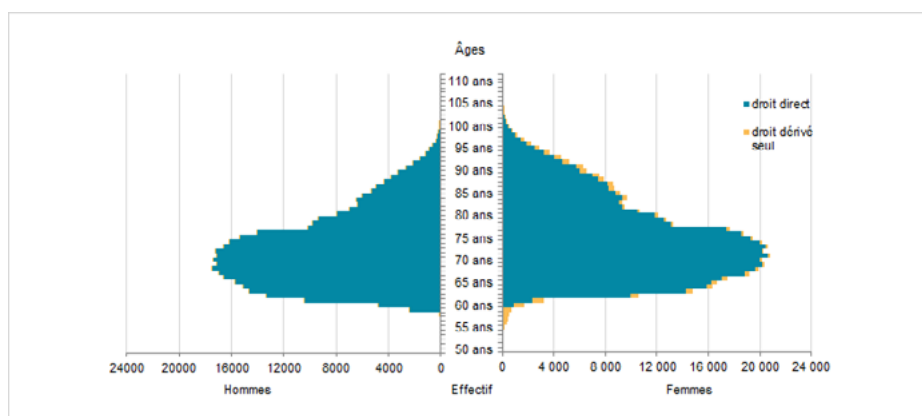


Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 442	1 721	6 163
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,1 ans	63,5 ans	63,3 ans
Droits dérivés	77,0 ans	74,9 ans	75,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	12,9%	14,6%	13,8%
Retraités bénéficiant d'une surcote	17,3%	19,2%	18,3%

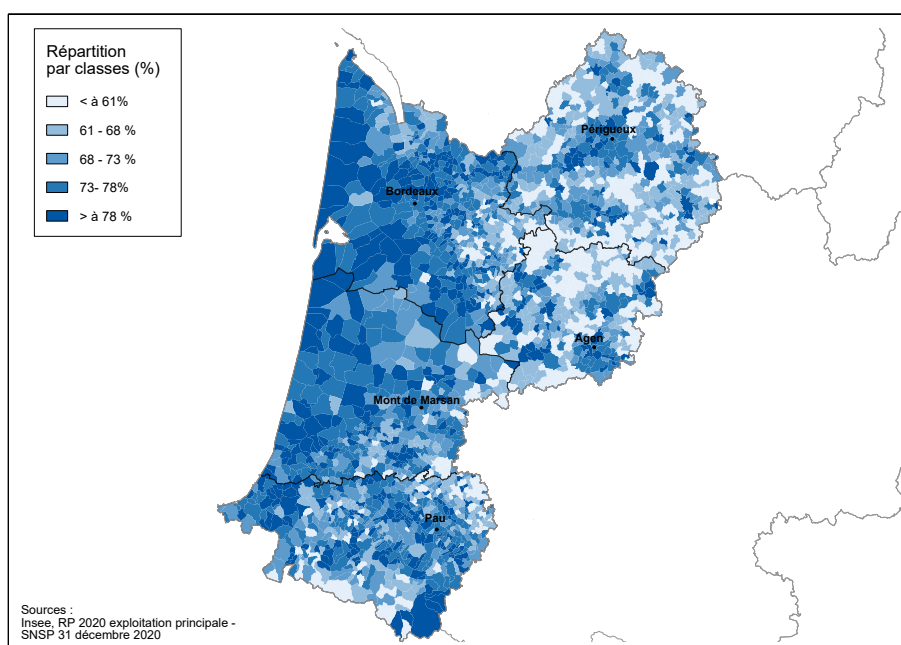
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	354 350	455 808	810 158
Retraités percevant un droit direct seul	340 699	335 102	675 801
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 915	16 425	18 340
Retraités percevant les deux à la fois	11 736	104 281	116 017
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,5%	4,2%	3,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	88 406	38 512	126 918
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,5 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	916 €	724 €	808 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,0%	45,7%	34,3%

- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Pyramide des âges des résidents



## Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Aquitaine



## Prestataires payés par la Carsat Aquitaine

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
24 - Dordogne	42 147	54 738	96 885
33 - Gironde	130 886	168 061	298 947
40 - Landes	40 826	52 478	93 304
47 - Lot-et-Garonne	32 040	41 729	73 769
64 - Pyrénées-Atlantiques	66 129	86 332	152 461
<b>Total Carsat Aquitaine</b>	<b>312 028</b>	<b>403 338</b>	<b>715 366</b>
<b>Total hors Carsat Aquitaine</b>	<b>26 459</b>	<b>39 384</b>	<b>65 843</b>
<b>Ensemble des prestataires</b>	<b>338 487</b>	<b>442 722</b>	<b>781 209</b>

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".